

Journée d'étude de l'Axe transversal Genre du Cérep

Mixité des formations, Égalité professionnelle ?

Vendredi 5 avril 2019
9h30-16h30
Salle 139-140
BU de Sorbon
Reims
Campus Croix-rouge

Invitées :
Rebecca Rogers et Séverine Lemière,
Université Paris Descartes



Journée d'étude

Mixité des formations, Égalité professionnelle ?

- 9h30 : **Ouverture**
Sophie Divay et Françoise F. Laot, co-animatrices de l'axe transversal Genre du Cérep

- 9h45 : **Rebecca Rogers**, professeure d'histoire de l'éducation, Université Paris Descartes, Cerlis :

Les chemins diversifiés de la mixité, entre école et université. Perspectives comparatives sur les spécificités françaises (XX^e-XXI^e siècles)

Il s'agira dans cette communication de retracer les étapes de l'arrivée de la mixité dans le système scolaire français depuis la fin du XIX^e siècle, lorsque la question émerge dans l'espace public, jusqu'aux débats contemporains sur la question qui articulent la question de la mixité avec celle des inégalités. En m'intéressant aux utilisations qui sont faites des exemples étrangers, je mettrai en avant les usages politiques de la comparaison dans les efforts de réforme scolaire mais aussi la manière dont les exemples étrangers éclairent des spécificités françaises dans la mise en mixité. Il sera également question du niveau universitaire et des débats qui peuvent exister, notamment aux États-Unis, au sujet de la non-mixité. Quel est le regard porté sur l'organisation mixte ou non-mixte des enseignements ? Le constat de différences dans les orientations scientifiques et les inégalités sur le marché du travail ?

Intervention suivie d'une discussion

- 12h15 : Repas

- 13h45 : **Séverine Lemièrre**, maîtresse de conférences en sciences économiques, Université Paris Descartes, réseau MAGE :

Taux de chômage et inégalités salariales : un autre regard pour comprendre les inégalités entre femmes et hommes

Dans un premier temps, il s'agira d'analyser le continuum des situations des femmes et des hommes sur le marché du travail en distinguant huit situations (l'emploi à temps complet, l'emploi à temps partiel long, l'emploi à temps partiel court, le chômage, les trois types de halo du chômage et l'inactivité). La présence des femmes et des hommes dans ces différents états est quantifiée et comparée au regard de leur diplôme et de la présence de jeunes enfants. Si les femmes sont moins souvent au chômage que les hommes, il apparaît que le continuum des huit situations est extrêmement différent pour les femmes et pour les hommes, remettant ainsi en question la pertinence de l'indicateur le plus utilisé dans le débat public. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons aux femmes en emploi et plus particulièrement aux inégalités salariales entre femmes et hommes. Si le principe « à travail égal, salaire égal » est bien connu, et incite à davantage de mixité des métiers pour réduire les inégalités salariales, son prolongement « un salaire égal pour un travail de valeur égale » reste peu mobilisé. Il demande la mise en œuvre de l'égalité salariale entre emplois différents, par exemple entre emplois à prédominance féminine et emplois à prédominance masculine... Ainsi au-delà de la mixité des métiers, l'égalité salariale passerait par la revalorisation des emplois féminisés.

Intervention suivie d'une discussion.

- 16h15 : **Conclusion de la journée**